

# **BOURSE 2007 SFETD / JANSSEN-CILAG**

## **DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA DOULEUR**

# **15 250 euros**

**Cette bourse doit permettre à un médecin, un jeune chercheur scientifique en cours de thèse ou en stage post-doctoral, ou à un professionnel de santé, de réaliser, poursuivre ou achever un projet de recherche fondamentale ou clinique dans le domaine de la douleur.**

**Cet appel est ouvert à tout candidat francophone, âgé de moins de 40 ans et n'ayant pas de position statutaire.**

**Le candidat** devra s'engager à effectuer la recherche sur une période de 2 ans.

Le jury sera composé des membres du Conseil d'Administration de la Société d'Etude et de Traitement de la Douleur et d'un représentant du département Affaires Médicales – Médecine Interne/Neurosciences du Laboratoire JANSSEN-CILAG.

### **Le dossier de candidature comprendra :**

- le bulletin de candidature à demander à JANSSEN-CILAG ♦ Département Affaires Médicales - Médecine Interne/Neurosciences ♦ tél : 01 55 00 40 49
- un bref curriculum vitae résumant titres et travaux,
- une lettre du responsable de la structure (laboratoire ou service médical) d'accueil,
- le résumé du projet de recherche définissant le(s) objectif(s) poursuivi(s) en 10 lignes, présentant l'état actuel du sujet avec les références essentielles en 2 pages, résumant le(s) protocole(s) et le programme actuel du sujet avec les références essentielles en 2 à 3 pages, l'estimation du coût financier et des possibilités de cofinancement.

• Le dossier complet sera adressé en 3 exemplaires au Docteur Michel Lanteri-Minet – Secrétaire Général de la SFETD ♦ CHU - Hôpital Pasteur - Département d'Evaluation et de Traitement de la Douleur – Pavillon 0 – 30 avenue de la Voie Romaine - BP 69 – 06002 NICE CEDEX 01.

• Une version électronique du dossier sera adressé au secrétariat administratif de la SFETD :  
E-mail : [sofradol@club-internet.fr](mailto:sofradol@club-internet.fr)

**La date limite de remise du dossier est le lundi 10 septembre 2007 minuit.**

**La remise officielle de la bourse se fera lors du Congrès de la SFETD du 21 au 24 novembre 2007 à Paris La Défense - CNIT.**

La bourse peut ne pas être attribuée, si la qualité des dossiers de candidature est jugée insuffisante.

### **Le lauréat s'engage à :**

- communiquer à JANSSEN-CILAG et à la SFETD, à l'issue de son stage un compte-rendu du travail effectué,
- mentionner l'aide accordée par la SFETD et JANSSEN-CILAG dans toute publication relative aux travaux effectués avec l'aide de cette bourse,
- présenter les résultats de ses travaux pour le congrès annuel de la SFETD.